Contact : Association France Palestine Alsace - BP 7436 - 68007 COLMAR - site internet : www.afps-alsace.com

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFPS ALSACE 04/09/21

COMPTE-RENDU

L'Assemblée générale de l'AFPS Alsace s'est réunie le 4 septembre 2021 au sein de la CCAS de Kaysersberg en présence de 42 adhérents porteurs de 64 mandats, soit une représentativité de 65% (Annexe1)

- **Mot d'accueil de la Présidente Mireille PELKA**

L'AFPS Alsace remercie la CCAS de Kaysersberg pour son accueil et toutes les associations qui ont accepté son invitation et participent à l'AG.
L'Assemblée générale est un temps fort dans la vie de notre association qui doit aboutir au renouvellement des instances par un vote à main levée conformément aux statuts (art. 19).
La Présidente rend hommage à trois adhérents disparus : Sabine Berlinger, Serge Le Maître et Régine Mariage.

- **Rapport d'activités 2019-2020 (Annexe2)**

Le rapport d'activités est présenté par Catherine HUEBER avec la participation de nombreux membres du CA sortant. Voir annexes.
Le débat s'ouvre sur deux remarques au sein de l'Assemblée : la difficulté à expliquer et à faire la pédagogie des enjeux politiques de la définition IHRA de l'antisémitisme d'une part ; l'incompréhension devant le fonctionnement institutionnel de notre République, qui permet au Président de la République de ne pas tenir compte du vote du Parlement en faveur de la reconnaissance de l'Etat palestinien.
→ Bruno de BUTTLER est disponible pour expliquer à tous les adhérents intéressés la définition IHRA de l'antisémitisme et ses enjeux.
→ Concernant la reconnaissance de l'Etat palestinien, les Présidents de la République successifs ont toujours refusé une décision unilatérale sous prétexte de faire émerger une position commune au sein de l'UE.
Guy PETERSCHMITT dénonce l'hypocrisie de cette posture et rappelle que la reconnaissance d'un Etat est une décision souveraine, qui ne relève pas de l'UE. Il appartient d'ailleurs à chaque Etat-membre de l'UE d'exiger la suspension de l'accord d'association UE-Israël. De son côté, l'UE n'est pas exempte de responsabilités politiques puisqu'elle soutient financièrement des entreprises internationales (comme Motorola) pourtant dénoncées par l'ONU pour leur participation à l'occupation et au développement des colonies. L'AFPS doit continuer à mobiliser l'opinion publique et à interpeller les autorités françaises et européennes pour amener chacun à prendre ses responsabilités. 139 pays reconnaissent l'Etat de Palestine en 2021, soit 85 % de la population mondiale. La France est minoritaire sur cette position.
Le rapport d'activités est voté à l'unanimité.

- **Rapport financier (Annexe 3)**

Le rapport financier est présenté par Guy PETERSCHMITT, trésorier de l'AFPS Alsace. Voir annexes.
L'AFPS Alsace est un des plus grands groupes locaux au sein de l'AFPS nationale : les cotisations représentent entre 8 000.- et 9 500.- € par an, auxquels s'ajoutent 19 000.- € de dons en 2019 et 15 000.- € en 2020.

Les comptes de l'Association témoignent d'une bonne gestion : les frais de fonctionnement n'excèdent pas 2 % à 3 % du chiffre d'affaires ; l'exercice 2019 est marqué par un déficit de 12 000 € parce que l'Association a choisi de financer sur ses fonds propres environ 30 % du bus du camp d'Askar.
50 % des recettes annuelles liées à la vente de produits palestiniens reviennent aux producteurs et 25 % à l'entreprise d'importation elle-même palestinienne. Aucune taxe n'est payée à l'Etat d'Israël.
L'AFPS Alsace dispose en caisse de 59 639.- € (dont 24 930.- € au titre du Fonds de solidarité). Si l'on tient compte de ses engagements et des factures à régler, elle dispose donc de fonds propres à hauteur de 15 000.- €.
La Commission de révision des comptes (Nathalie KERN, Catherine KOELBEN, Marc MULLER) s'est réunie et donne quitus au Trésorier de l'AFPS Alsace. Les comptes sont approuvés.
La Commission est reconduite à l'unanimité par l'Assemblée.
Le rapport financier est voté à l'unanimité.

- **Rapport d'orientation Annexe 4)**

Le rapport d'orientation est présenté par Mireille PELKA, Présidente de l'AFPS Alsace. Voir annexes.
En période électorale, l'AFPS doit continuer à interpeller les différents candidats sur la question palestinienne. Notre groupe local informe régulièrement les élus alsaciens et les députés européens de la situation par une lettre ciblée et les sollicite sur différentes questions d'actualités. C'est un axe de travail à poursuivre.
La communication est également un enjeu essentiel pour faire réfléchir et faire connaître les positions des différents candidats. L'AFPS Alsace dispose d'un réseau de 1100 contacts qu'elle informe régulièrement. Elle doit travailler à renforcer ce réseau.
Le rapport d'orientation est voté à l'unanimité.

- **Election du nouveau Conseil d'administration**

Treize adhérents ont fait acte de candidature pour composer le nouveau Conseil d'administration : Irène BRODBECK, Bruno de BUTTLER, Alain CATTENOZ, Anne CATTENOZ, Sabine DELMAS, Roland ERNY, Catherine HUEBER, Nadia IDJENANE, Mireille PELKA, Elise PETER, Christiane PETERSCHMITT, Guy PETERSCHMITT, Christian RUBECKI.
Il n'y a pas de candidature spontanée au sein de l'Assemblée Générale.
Le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.
La Présidente remercie les membres sortants du Conseil d'administration.

- **La parole des invités (Annexe 5)**

L'AFPS Alsace donne la parole aux invités et aux associations amies : Noëlle CASANOVA pour la LDH, Jean-Jacques GREINER pour ATTAC, Pierre SPEICH pour le CCFD-Terre Solidaire, Nathalie KERN et Jean-Luc CARDOSO pour la CGT, Henri STOLL, maire honoraire de Kaysersberg, le Pasteur Ernest REICHERT.
L'ordre du jour étant épuisé, tous les participants sont invités au pot de l'amitié.

Kaysersberg, le 4 septembre 2021
Romuald PETIT, secrétaire de séance

Certifié conforme

Mireille PELKA
Présidente

Guy Peterschmitt
Trésorier

ANNEXES AU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFPS ALSACE

Annexe 1 : liste de présence et représentativité

Pouvoirs

Nom	MANDAT	Nom	MANDAT
ABDELHAMIDE ABSI	CHRISTIANE PETERSCHMITT	KOPF GABRIEL	GUY PETERSCHMITT
AMOY CLAUDINE	BRUNO DE BUTLER	LANGS FRANCOISE	CHRISTIANE PETERSCHMITT
BASARSLAN YUCEL	CHRISTIANE PETERSCHMITT	LANGS JEAN	CHRISTIANE PETERSCHMITT
BECHLER AUGUSTE	MIREILLE PELKA	MEYER ROBERT	GUY PETERSCHMITT
BENNAMAR ZOUBIDA	MIREILLE PELKA	MICHALAK JEAN MARC	GUY PETERSCHMITT
BOTTAZZI MENOTTI	CHRISTIAN RUBECHI	MORICONI DOMINIQUE	GUY PETERSCHMITT
BRUA ALBAN	MIREILLE PELKA	MOUREY SANDRINE	MIREILLE PELKA
CARRIERE MARTINE	CHRISTIANE PETERSCHMITT	MULLER MARC	ROMUALD PETIT
CARTIER CHRISTINE	CATHERINE HUEBER	PARMENTIER ALINE	MIREILLE PELKA
CIALLDELLA MAURICE	GUY PETERSCHMITT	PETER SEVERINE	ELISE PETER
COUDERC CHRISTOPHE	MIREILLE PELKA	PETITHORY JEAN MARC	GUY PETERSCHMITT
DEPAY DELPHINE	MIREILLE PELKA	RAHAOUI HASSAN	IRENE BRODBECK
DODEMONT CHRISTIAN	MIREILLE PELKA	RICH MARCEL	IRENE BRODBECK
DRACH ALAIN	BRUNO DE BUTLER	RISCH CHRISTIAN	MIREILLE PELKA
DYSSLI FOLK MICHELE	ELISE PETER	ROLL MAXINE	HENRI EICHHOLTZER
EICHHOLTZER BERNARD	GUY PETERSCHMITT	SCHIMPGEN BERNARD	MIREILLE PELKA
EICHHOLTZER FRANCOIS	HENRI EICHHOLTZER	SCHMIDLIN HENRI	IRENE BRODBECK
FREDERIC NOEL	GUY PETERSCHMITT	SCHNEE FRANCOIS	GUY PETERSCHMITT
FRICK CHANTAL	GUY PETERSCHMITT	SCHOEN JEAN MARC	MIREILLE PELKA
FRICK JEAN PIERRE	GUY PETERSCHMITT	SCHULTHESS ELISABETH	MIREILLE PELKA
FRUH MICHEL	GUY PETERSCHMITT	SIMEONI MARIE	PETIT ROMUALD
FUHRMANN ALAIN	CHRISTIANE PETERSCHMITT	SIMEONI MICHELE	MIREILLE PELKA
FUHRMANN BRIGITTE	CHRISTIANE PETERSCHMITT	SIMON PHILIPPE	MIREILLE PELKA
GROSZ MYRIAM	MIREILLE PELKA	STOLL ANNIE	STOLL HENRI
GUTH PAUL	ROMUALD PETIT	STRITMATTER JEAN	MIREILLE PELKA
GUETH FRANCOIS	GUY PETERSCHMITT	STRITMATTER MARC	MIREILLE PELKA
HUGEL MADELEINE	GUY PETERSCHMITT	UMBRENT HUBERT	MIREILLE PELKA
IDJENANE RACHEL	MIREILLE PELKA	VANWORMHOUDT GERALDINE	MARTINE ROBLET
JEDRZEJCZAK MICHEL	MIREILLE PELKA	WANNER ANNE	GUY PETERSCHMITT
KAPP ROGER	GUY PETERSCHMITT	WINDENBERGER MARC	MARTINE ROBLET
KAPP HENRIETTE	GUY PETERSCHMITT	WOLF DENISE	GUY PETERSCHMITT
KOELBLEN CATHERINE	MIREILLE PELKA	ZANDONELLA GINOU	MIREILLE PELKA
KOROBAEF MONIQUE	ALAIN CATTENOZ		

Représentativité de l'AG

Inscriptions adhérents	42	NB Adhérents	163	Représentativité
Mandats	64	Représentés	106	65%

Annexe 2 : Rapports d'activités 2019/2020

21.- Rapport d'activités 2019

Le rapport d'activités 2019 est publié sur le site internet de l'AFPS Alsace

22.- Rapport d'activités 2020

2201.- Le calendrier des activités de l'année 2020

2020				
Mois	**Thème**	**Lieu**	**Date**	**Réalisation**
Février	1° rencontre Mission Palestine	Mulhouse	08/02/20	
	Journée de réflexion : "Jérusalem" Ungersheim	Ungersheim	15/02/20	
	BDS désinvestissement : Motorola – Saine de la Commission européenne concernant les subventions	Courrier	27/02/20	
Mars	Visite mosquée An Nur	Mulhouse	02/03/20	
	Conférence Dominique Vidal/Leila Shaid	Nancy	11/03/20	**Annulé**
	2° rencontre Mission Palestine		21/03/20	**Annulé**
	Préparation congrès		22/03/20	**Annulé**
	Journée de la terre		30/03/21	**Annulé**
Avril	Mission en Palestine		2 au 17/04 20	**Annulé**
	CGR COLMAR soirée palestinienne avec l'AFPS Le char et l'olivier	Colmar	09/04/20	**Annulé**
Mai	Fête des rues	Colmar	02 et 03/05 20	**Annulé**
	Al Waladge - Soutien à la résistance d'Omar Hajajlhe et de sa famille		12/05/20	
	Congrès AFPS	Paris	16 et 17/05 20	**Annulé**
	Foire bio	Colmar	21 - 24/05 020	**Annulé**
	Marché solidaire	Colmar	30/05/20	
Juin	AG AFPS Alsace	Kaysersberg	27/06/20	**Annulé**
	Vidéo Stop annexion !	Beblenheim	29/06/20	
Juillet	Webinaire - arrêt CEDH - BDS	Internet	27/06/20	
	Vente de solidarité Saveurs et couleurs de la montagne	Wesserling	18/07/21	
Septembre	Mission Palestine Produits agricoles palestiniens		13 au 21/09/20	**Annulé**
	Vélorution-sur le Tour de France	Strasbourg	12/09/20	
	Rentrée des associations	Strasbourg	19 et 20/09/20	
Octobre	Vente de solidarité Echoppe paysanne	Ribeauvillé	03/10/20	
	Formation Hypocrisie de la diplomatie Française	Ungersheim	17/10/20	
	BDS appel à saisir la DGCCRF sur les produits des col	Internet	19/10/21	
	Festival du point de croix	Kutzenhausen	22 et 25/10/20	**Annulé**
	Conférences Nada Awad	Mulhouse Strasbourg	2° quinzaine octobre 20	**Annulé**
	Mission découverte en Israël/Palestine		25/10-08/11/20	**Annulé**
Novembre	CGR Colmar - Soirée Palestine - Lézard/AFPS Alsace	Colmar	13/11/20	**Annulé**
	Aide humanitaire Humsa Al Baqai'a		20/11/20	

2202.- Le calendrier des activités de l'année 2020

Mois	Thème	Lieu	Date	Réalisation
Décembre	Conférence Dr Oberlin	Strasbourg	02/12/20	Annulé
	Manifestation contre la loi sécurité	Strasbourg	05/12/20	
	Marchés de Noël solidaires	Pfastatt (68)	12/12/20	
		Wattwiller (68)	18/12/20	
		Bouxwiller (67)	18/12/20	
		Wesserling (68)	19/12/20	

Mois	2021 (pour information)		
Février	BDS - Formation/Action – Boycott Israel Apartheid – Grand Frais	Colmar	20/02/21
	BDS – Action Motorola – Commission Européenne	Mail	27/02/21
Mars	Participation AFPS Alsace aux manifestation de la journée internationale des droits des femmes	Mulhouse	8/03/2021
	Plateforme Alsacienne pour la Palestine – Journée de la terre	Mulhouse	27/03/21
Avril	Campagne auprès des élus de la région – Antisémitisme - IHRA	Mails	15-20/04/21
Mai	Plateforme – Apartheid- Visioconférence	Web	06/05/21
	Vente solidaire	Colmar	15/05/21
	Atelier broderies		
	BDS - Formation/Action – Boycott Israel Apartheid	Mulhouse	22/05/21
Juin	BDS - Formation/Action – Boycott Israel Apartheid	Colmar	05/06/21
	La balle au pied (Tournée football Gaza)	Strasbourg	07/06/21
	Vente solidaire	Wattwiller	26/06/21
Juillet	Accueil Cycliste Gaza	Colmar	01-02/07/21
	Vente solidaire	Wesserling	09-10/07/21
Septembre	AG AFPS Alsace	Kaysersberg	04/0921
	Mission Palestine – réception travaux Beit Dajan et Convention nationale produits agricoles	Palestine	
	Webinaire Beit Dajan / l'eau en Palestine	Web	23/09/21
….			

2203.- Commentaires et photos

220301.- 15/02/20 – Les après-midi de formation de l'AFPS Alsace – Jérusalem

Une vingtaine de participants

Une après-midi conviviale, Studieuse et pleine d'enseignements

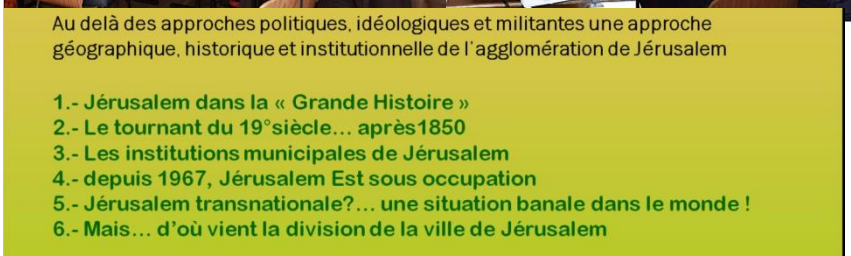

Avec les exposés de Christiane, Romuald et Guy

220302.- 19/02/20 – Intervention auprès de la commission européenne concernant les subventions accordées à Motorola, l'un des 112 entreprises recensées par l »N

Après la publication par l'ONU de la liste des 112 entreprises internationales dont les activités contribuent au développement des colonies israéliennes, l'AFPS Alsace a constaté dans les publication financières de la Commission Européenne quelle a attribué dans le cadre du programme Horizon 2000 une subvention 1 million d'Euro à Motorala qui figure à la 30° place sur cette liste.

Au bout de 18 mois d'échange de courrier, la réponse de la Commission Européenne est de dire : circulez…. Il n'y a rien à voir… Le projet financé ne concerne pas les colonies…

Ainsi, si l'on comprend bien…l'Europe serait donc prête à financer un projet d'une entreprise connue pour ses activités sur le marché illégal de la drogue, à condition que ce projet ne concerne pas directement son trafic de drogue !!!... puis qu'ici elle accepte de financer un projet de Motorola dont elle a vérifié qu'il ne concerne pas directement ses activités illégales avec les colonies, dont l'Europe sait parfaitement qu'elles font l'objet d'une enquête de la CPI, la colonisation constituant un crime contre l'humanité…

Chacun appréciera !!

220303.- 02/03/20 – Visite de la mosquée An Nour de Mulhouse

220304.- 12/05/20 – Soutien à la résistance à Waladge – Aide à Hajajle Omar

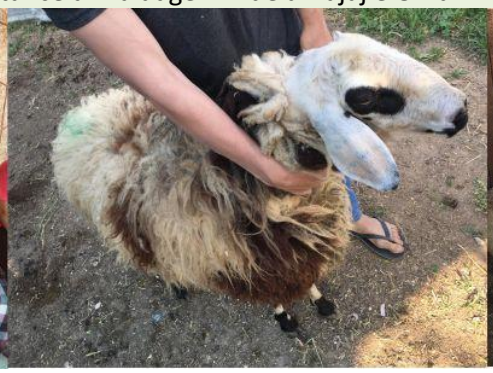

Waladge, un village près de Bethléem enfermé par le mur de l'apartheid. Omar Hajajle et sa famille résistent depuis de nombreuses années contre la volonté de l'armée israélienne de l'expulser. L'AFPS a recueilli une somme de 1 950 € pour l'aider à constituer un troupeau de mouton lui permettant d'entretenir les terres de sa famille.

220305.- 30/05/20 – Marché solidaire rue des oies - Colmar

La fête de rues de Colmar et la foire régionale bio de Colmar ont été annulées

L'FAPS Alsace a don entamé une série de « Marchés solidaires » avec les magasins de dépôt et ici chez des militants.

220306.- 30/05/20 – Une première : tournage d'une vidéo sur le thème « Stop Annexions »

Contre la tentative de « légalisation » de l'annexion d'une grande partie de la Cisjordanie dont la vallée du Jourdain, soutenue par le président des Etats Unis avec l'approbation scandaleuse du gouvernement français, l'AFPS Alsace a réalisé cette vidéo largement diffusée ans nos réseaux.

Merci à tous les militants et adhérents qui ont participé à cette opération, ainsi qu'aux jeunes étudiants Joran, Capucine, Charline et Shindazzled qui ont réalisée cette vidéo.

220307.- 27/0620 - CEDH – BDS- Une immense victoire pour la Palestine et la solidarité avec le peuple palestinien !

Après plus de 10ans de procédure les 11 des 12 militants BDS de Mulhouse qui avaient été poursuivis par l'Etat français pour incitation à la discrimination raciale et qui avaient introduit un recours à la Cours Européenne des Droits de l'Homme ont été lavés de toute accusation et l'Etat français a été lourdement condamné pour entrave à la liberté d'expression

Ainsi la campagne BDS est légitimée, reconnue comme d'intérêt général et à ce titre bénéficie de la plus haute protection au titre de liberté d'expression garantie par l'article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Cet arrêt du 11juin 2020 est d'une importance capitale pour le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien. Cette arrêt concerne les quelques 843 millions de citoyens appartenant aux 47 pays du Conseil de l'Europe.

Rappelons que cette magnifique victoire, nous la devons aux 11 militants de Mulhouse dont 6 sont membres de l'AFPS Alsace.

Le 27/ juin, l'AFPS Alsace a organisé un webinaire international avec la participation d'un représentant des militants concerné 'Henri Eichholtzer), des citoyens palestiniens militants des Droits de l'Homme (Rania Muhareb, Nada Awad), un professeur de l'université de Tel Aviv (Ephraïm Davidi) et le Président de la Délégation Palestine du Parlement européen (Manu Pineda)

220308.- 12/09/20 – Tour de France – **Vélorution** à Strasbourg !

Appel de nombreuses organisations pour protester contre la participation d'une équipe israélienne « Start up Nation » au tour de France. Tour à vélo, distribution de tracts en vue d'attirer l'attention du public que la situation dans les territoires palestiniens occupés.

1206.- 12/09/20 – Fête de la rentrée des associations à Strasbourg

Pour la première fois, l'AFPS Alsace a participé à la fête de rentrée des associations à Strasbourg.
De nombreux contacts ont été pris.
Le tract ci-joint a été distribué aux visiteurs du stand.

220309.- 12/09/20 – Intervention du CRF Strasbourg pour exclure les associations de solidarité avec la Palestine de la fête de rentrée des associations de Strasbourg

Au cours de la fête de rentrée des associations de Strasbourg, nos amis un CJACP qui tenaient un stand voisin du nôtre, ont été agressé par un conseiller municipal d'opposition. Avec le CRF il a demandé l'exclusion des associations de solidarité avec la Palestine de cette manifestation.

.L'AFPS Alsace a écrit à madame la maire de Strasbourg en proposant une rencontre afin de clarifier l'action de nos deux associations dont l'objet est les actions sont de même nature que de nombreuses associations de défense des Droits de l'Homme, agissant dans le pays en voie de développement. Faire dans ce cadre un cas particulier des associations de solidarité avec la Palestine serait dangereux et ne pourrait que fournir des arguments à ceux qui se laissent aller aux dérives antisémites.

Nous lui avons rappelé notre proposition d'apporter notre contribution à la commission de « lutte contre l'antisémitisme » sur la base de nos activités et de notre expérience.

Si nous n'avons pas reçu de réponse formelle, nous avons appris que la municipalité ne donnerait pas suite à la démarche du CRIF.

220310.- 12/09/20 – Vente de solidarité avec l'Echoppe paysanne de Ribeauvillé

Toujours pour pallier la suppression de manifestations traditionnelles, une journée vente solidaire à l'échoppe paysanne de Ribeauvillé….

Avec inauguration des nouvelles tonnelles dont s'est équipé l'AFPS Alsace.

220311.- 17/10/20 – Les après-midis de formation : l'hypocrisie de la diplomatie française complice de la colonisation

Pour la troisième séance, malgré les consignes sanitaires imposées, 15 personnes ont participé à cette après-midi riche en réflexion de 15 à 18 heures

220312.- 19/10/20 – Appel à saisir la DGCCRF sur les produits des colonies en particulier les vins casher du Golan

Le groupe de travail BDS de l'AFPS a fait un travail de recensement des sites proposant l'achat de « vins israéliens casher »… en provenance du Golan !!... Ces sites font des annonces illégales !

Les vins du Golan ne sont pas des vins israéliens, mais des vins syriens produits dans des colonies israéliennes !!

Il a été proposé aux adhérents de l'AFPS Alsace de saisir la DGCCRF à partir des données du groupe de travail.

220313.- 20/11/20 – Aide d'urgence pour le village d'Humsa Al Bqai'a

Une vidéo de l'attaque filmée par l'organisation israélienne B'Tselem

Le village d'Humsa Al Bqai'a est situé au Nord dans la Vallée du Jourdain et comprend quelques centaines d'habitants. C'est un village d'éleveurs de moutons implanté ici depuis de nombreuses générations.

Depuis le mois de novembre 2020, le village a subi de nombreuses attaques de l'armée israélienne avec destruction des habitations, des équipements et des fourrages pour les animaux, en vue de forcer les villageois de partir.

De nombreuses organisations ont aidé les habitants, qui veulent rester sur leurs terres, à Résister, en leur fournissant du matériel pour des abris provisoires.

L'AFPS Alsace a participé à ce mouvement de solidarité concret en collectant parmi quelques 45 donateurs une somme de 5 000 € qui a servi à acheter du fourrage pour les animaux, nécessaire durant la période d'hiver.

L'opération a été réalisée avec ACAD, une organisation palestinienne de développement rural

2204.- Les missions 2020

Les restrictions de déplacement imposées par la pandémie ont amené l'AFPS Alsace à annuler la mission découverte programmée au mois d'Avril, avec 15 participants. Une première fois reportée au mois de novembre, elle a été reportée une deuxième fois au mois de novembre 2021.

La mission « coopération/filière agricole programmée au mois de septembre a été annulée.

2205.- Le Parrainage d'enfants palestiniens

En 2017, les parrainages d'enfants se poursuivent : **2 924** € ont été versés par l'AFPS Alsace par 4 parrains.
Actuellement, seul le suivi financier de cette action est assuré au niveau de la trésorerie.

2206.- La vente de produits agricoles et artisanaux palestiniens

L'AFPS Alsace s'inscrit dans le cadre de la filière initiée en Palestine par l'AFPS nationale avec ses partenaires agricoles palestiniens en 2006 et la coopérative Andines.

.Cette filière sous convention triennale de commerce équitable (AFPS/Andines/AlReef) permet chaque année de diffuser sur le plan national quelques 25 000 bouteilles d'huile d'olive certifiées d'origine et de qualité vierge extra, environ 4 500 kg de dattes medjoul en provenance d'une coopérative palestinienne de Jéricho, du zaatar, des savons de Naplouse et des broderies palestiniennes.

Ventes de produits palestiniens			
Filière Andines/Al Reef/AFPS			
7001010000000	HUILE D'OLIVE	15 509	22 955
7001020000000	DATTES	5 903	
7001030000000	ZAATAR	666	
7001050000000	SAVONS	878	
Autres produits			
7001060000000	BRODERIES ATELIER	1 846	4 908
7001040000000	KEFFIEHS	369	
7001100000000	RECETTES ARTISANAT	2 693	
		TOTAL	**27 863**

Les bénéfices réalisés au cours des activités sont affectés en totalité au financement de programmes de coopération avec la Palestine.

2207.- La librairie de l'AFPS Alsace

Irène Brodbeck poursuit le développement de l'activité librairie de l'association :

En 2017, notre librairie comptait 62 ouvrages identifiés sur notre site dont 17 provenant d'un don.

Suivant l'actualité, les nouveautés ainsi que les informations données par le bulletin national du Groupe de travail culture de l'AFPS, nous diversifions et complétons régulièrement notre librairie.

La librairie 47° Nord et Scribest restent nos principaux partenaires.

- Cette année les ventes de livres se sont montées à 444 €

2208.- Les broderies palestiniennes et l'atelier couture

Depuis trois ans, l'AFPS Alsace en lien avec des associations palestiniennes de femmes développe la vente de broderies.

Afin de financer la mise de fonds permettant d'acheter des broderies sur place, Christiane Peterschmitt anime un atelier de patchwork dont les produits sont vendus sur le stand AFPS.

Pour l'année 2018, les ventes se sont montées à 1 846 € pour un montant d'achat de 670 €

2209.- La coopération avec la Palestine

Nous rappelons ici que l'association France Palestine Solidarité n'est pas une ONG de développement. Le programme de coopération, ordonné autour de petits projets poursuit les objectifs suivants :

- Exprimer une solidarité concrète avec nos amis palestiniens sur la base de projets élaborés localement par des organisations de la société civile, indépendantes des autorités politiques ou des organisations religieuses,
- Impliquer les collectivités territoriales dans le financement de ces projets afin de les sensibiliser à la situation réelle des palestiniens sous occupation israélienne
- Développer nos liens avec la population palestinienne et nos missions de solidarité en Palestine organisant au cours des missions la rencontre avec les porteurs des projets et la visite des travaux effectués

220901.- Programme de construction de 80 citernes souterraines de récupération des eaux de pluie pour le village de Beit Dajan - Union Régionale des associations AFPS du Grand Est

Un programme pour la construction de 80 citernes souterraines de récupération d'eau de pluie au profit de 160 familles de la périphérie du village, soit environ 1 200 habitants) a été élaboré avec la municipalité de Beit Dajan dans le cadre de la coordination AFPS du Grand Est (Alsace, Lorraine Sud, Metz, Thionville) étalé sur 5 ans, pour un montant global 384 000 €.

Une première tranche 2019/2020 pour la construction de 16 citernes a fait l'objet d'une convention signée le 20/12/18.

Les collectivités territoriales ont suivantes ont contribué à cette première tranche 2019 : Région Grand Est, Département de la Meuse, Communauté d'agglomération

AFPS	**8 500**		**18%**
Collectivités	**17 180**		**37%**
Bénéficiaires	**20 370**		**44%**
Total	**46 050**		**100%**

du Grand Nancy, Communauté de communes de Saint Amarin, Agence de l'eau Rhin Meuse.

L'ensemble des citernes a été construit et les travaux de finition ont été terminés fin mars 2020.

Le programme 2020/2021 qui concerne 24 citernes est en cours de réalisation

Chaque année, l'AFPS Alsace participe à ce programme pour un montant de 3 000 €

AFPS	8 000		7%
Collectivités	9 280		8%
Agence de l'Eau	43 252		40%
Bénéficiaires	48 888		45%
TOTAL	109 420		100%

Les détails du projet peuvent être consultés : [Beit Dajan]

220902.- Soutien à la résistane d'un paysan du village de Waladge

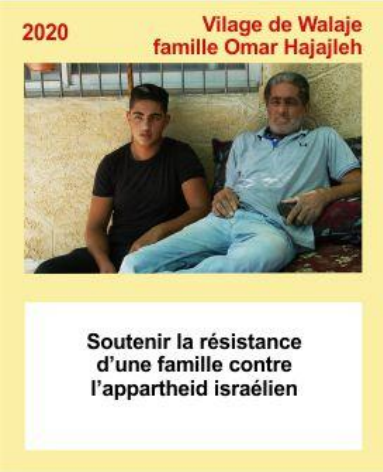

Lors de la mission en Palestine de septembre 2019 de l'AFPS Alsace, nous avons rencontré Omar Hajajlhe du village d'Al Walaje, près de Beit Jala. La situation d'Omar et de sa famille est typique du régime colonial d'apartheid imposé par Israël dans les territoires occupés.
Depuis 2010, il résiste malgré le harcèlement continu
Ayant reconstruit sa maison avec l'aide du Consulat Général de France à Jérusalem, il souhaite mettre en place une petite activité d'élevage sur ses terres pour améliorer les revenus de sa famille.
Avec ses amis, il lance un appel à l'aide pour l'aider lui et sa famille de rester sur ses terres.
Depuis 2010, il résiste malgré le harcèlement continu
Ayant reconstruit sa maison avec l'aide du Consulat Général de France à Jérusalem, il souhaite mettre en place une petite activité d'élevage sur ses terres pour améliorer les revenus de sa famille.
Avec ses amis, il lance un appel à l'aide pour l'aider lui et sa famille de rester sur ses terres
Le projet a permis la constitution d'un troupeau de moutons destiné à l'entretien de ses terres pour 1 950 €.

220903.- Soutien à la résistane d'un paysan du village de Waladge

Grâce aux dons des adhérents dont l'AFPS Alsace a bénéficié depuis de 1° janvier de cette année dans le cadre de la campagne d'adhésion 2020, Nous avons pu participer à la cagnotte mise en place par l'association AMANI pour l'achat de matériel de désinfection et protection destiné à Gaza où intervient cette association, pour un montant de 1 000 €

2210.- La campagne BDS

221001.- Pas de produits des colonies dans nos magasins !

- Suite à la décision de la cour Européenne de justice validant les termes de la directive européenne concernant l'étiquetage des produits des colonies, l'AFPS Alsace a relancé la procédure de constats.
- Une nouvelle série de constats on été transis à la Direction de Concurrence et des prix.
- Une réponse a été donnée en ce qui concerne la fraude sur l'étiquetage des vins du Golan.
- Pour les autres constats… nous attendons la suite.
-

221002.- L'arrêt de Cour Européenne des Droits de l'Homme

Une extraordinaire victoire !!.... La Cour européenne des Droits de l'Homme légalise la campagne BDS pour les quelques 830 millions d'habitants des 47 pays du Conseil de l'Europe !

Elle condamne lourdement l'Etat français pour ne pas avoir respecté la liberté d'expression garantie par l'article 10 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme :voir paragraphe 1204

2211.- Le parrainage des prisonniers politiques

Les mesures prise par les autorités pénitencières israéliennes à l'égard des prisonniers politiques palestiniens ont abouti àl'interdiction de la distribution du courrier. Ainsi l'opérationde parrainage des prisonniers pollitiques palestiniens par l'envoi régulier de courriers est devenue caduque.

L'AFPS Alsace se propose de poursuivre cette action par l'intermédiaire des fmilles des prisonniers.

Dans le cadre des liens qui relient l'AFPS Alsace avec la commune de Beit Dajan, nous avons proposé un nouveau parteriat à la munipalité :

La municipalité mettra en contact les candidat AFPS Alsace au parrainage des familles des villages de Beit Dajan et de Beit Furik avec les familles acceptant ce parrainage.

La municpalité de Beit Dajan s'est montrée très intéressé par cette proposition et dédignera un correspondant munispal pour suivre cette action.

Une convention est en cours d'élaboration pour en fixer les mofdalités

Dans un premier temps, une expéromentation avec les membres du CA sera menée en 2019

Une conventiona été signée avec la municipalité de Beit Dajan… mais qui a du mal a se concrétiser…

La réactivation des référents "prisonniers/parrainages " de tous les groupes locaux, dont l'Alsace évidemment, est recherchée; Catherine Hueber et Sabine Delmas devraient ainsi prendre des responsabilités dans ce domaine, en particulier pour l'élargissement et le suivi des "parrainages".

2212.- Le groupe de travail Culture à l'AFPS Alsace

Michèle et Marie Siméoni ont pris la responsabilité sur le plan local d'animer les actions sur le plan culturel, notamment cinématographique en lien avec les cinémas du département et le Collectif Judéo Arabe et Citoyen de Starsbourg.

Un projet d'étendre ce partenariat aux cinémas de Guebwiller, Munster, Ribeauvillé et Colmar est en cour d'élaboration

2213.- La communication

Le dispositif de communication de l'AFPS Alsace se renforce progressivement :

221301.- Le site AFPS-Alsace.com :

Le site prend peu à peu sa place. Sa fréquentation reste encore modeste mais est en constante augmentation

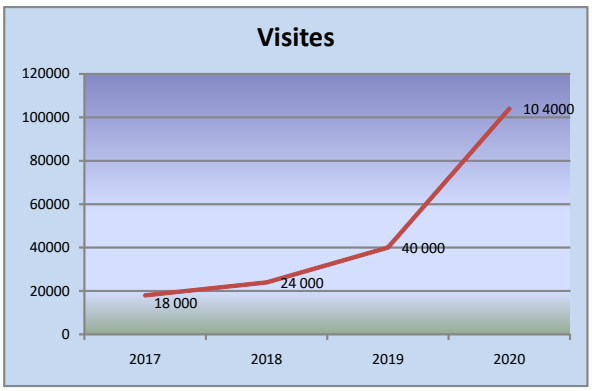

221302.- La page face book AFPS Alsace :

Avec près d'une publication par jour, elle touche beaucoup de monde
Grâce aux opérations de publicité le nombre de personnes touchées est comparable au nombre de visites du site

221303- Un compte Twitter :

Un compte tweeter a été ouvert qui est en lien avec le site et la page facebook

221304.- La liste de diffusion des news AFPS Alsace :

La liste de diffusion des news de l'AFPS Alsace comporte aujourd'hui environ 1 200 adresses de correspondants.
Au cours de l'année 2019, 80 communications ont été diffusées sur cette liste
Un système de diffusion des mails a été mis en place avec le logiciel « Sendinblue » sur lequel les listes d'adresses ont été complétées : adhérents, correspondants élus nationaux et européens, collectivités territoriales Strasbourg, Mulhouse, et ensemble des mairies d'Alsace

221305.- Tracts et affiches et banderoles :

L'AFPS Alsace s'est dotée d'un matériel d'affichage de qualité (voir les photos de stand)
Des centaines de tracts ont été diffusés lors des diverses manifestations auxquelles l'AFS Alsace a participé
Le budget est d'environ 500 €/an

221306.- Les relations avec les médias

- Aujord'hui, les liens avc la presse locale se sont sensiblement distendus, suite à la fusion des deu journaux locaux.

Si ce système de communication s'est considérablement développé depuis deux ou trois ans, il faut être conscient qu'il reste extrêmement modeste. Les bases existent, mais elles doivent encore être valorisées.
Chaque adhérent peut y contribuer :

- En faisant la promotion du site dans ses communications personnelles
- En diffusant les news à son propre carnet d'adresses
- En collectant les adresses de personnes intéressées par les news (adresses à transmettre au trésorier)
-

2214.- La Plateforme Alsacienne pour la Palestine

Plateforme Alsacienne pour la Palestine

Association France Palestine Solidarité
Caritas - Secours Catholique
CCFD-Terre Solidaire
La CIMADE
Collectif Judéo Arabe et citoyen pour la Palestine
Ligue des Droits de l'Homme
Mouvement pour une Alternative Non Violente
Solidarité et Paix au Moyen Orient
Association Solidarité Franco Syrienne-Alsace

Des réunions régulières rassemblant 10 organisations ont abouti en 2020 à la création d'une exposition itinérante qu'il nous appartient en tant qu'association membres de la plateforme à promouvoir auprès des municipalités, des lieux culturels et des écoles.

2215.- La vie de l'association

221501.- Les adhérents

L'année 2020 s'est terminée avec 162 adhérents, dont environ 60% dans le Haut-Rhin, 30% dans le Bas-Rhin et 10% divers, soit une augmentation de pès de 15% sur l'année 2019.,

Malgré les restrictions de possibilités d'action en traison de la pandémie notre association a continué à agir
L'association bénéficie également de dons réguliers des amis et adhérents qui ont atteint l'année dernière 12 727 €.

221502.- Le Conseil d'Administration

Il comporte 15 membres élus lors de l'Assemblée Générale de 2019.
Il s'est réuni 5 fois de juin 2020. La moyenne de participation aux réunion du CA et de 90%.
La quasi-totalité des réunion se sont déroulées en vision conférences. Heureusement que nous avions ce moyen de communication indispensable !... mais il est urgent de pourvoir se réunir et débattre en présentiel… l'informatique est un pis aller en période de crise, mais ne peut pas remplacer les liens humains.

Les responsabilités au sein du Conseil d'(adminsitration		
Présidence		Mireille Pelka
Conseil National		Christian Rubechi Bruno de Butler
Trésorerie		Guy Peterschmitt
Secrétriat CA		Romuald Petit
Missions		Mireille Pelka
Librairie		Irène Brodbeck
Culture		Michèle et Marie Siméoni
Atelier "broderie, couture"		Christiane Peterschmitt
Gaza		Martine Roblet
Prisonniers		Catherine Hueber Sabine Delmas
Communication	Adhérents/Correspondants	Guy Peterschmitt
	Elus	Bruno de butler
	Site	Guy Peterschmitt
	Facebook/tweeter	Bruno de Butler
Produits agricoles		Guy Petercshmitt
Artisanat		Romuald Petit
Partenariat	Plateforme	Catherine Hueber
	CGT	Mireille Pelka
	FSU	Elise Peter

221503.- Le bureau

Le bureau est composé de la Présidente (Mireille Pelka), du Trésorier (Guy Peterschmitt), de Catherine Hueber, Irène Bordbeck, Christian Rubechi, et Bruno de Butler. Il se réunit une fois par mois.

221504.- l'assemblée Générale 2020 de l'FAPS Alsace

L'assemble générale 2020 de l'AFPS Alsace qui devait se tenir à Kayesersberg début juillet n'a pas pu se réunir en raison de la pandémie. Les documents préparatoires (rapport d'activité et rapport financier) ont été transmis à l'ensemble des adhérents. Cette assemblée générale n'étant pas élective, ces rapports sont seront soumis à l'approbation de l'AG 2021 qui doit se tenir à Kaysersberg le 04/09/201.

221505.- Le Congrès de l'AFPS national

Ce congrès n'a pu être réuni dans des conditions satisfaisantes. Une réunion des délégués des associations locales AFPS a procédé à l'élection formelle d'une nouvelle direction… Le débats autour des orientations étant relégués à une deuxième, réunion des délégués dès que la possibilité de réunion en présentiel se présentera
.
L'AFPS Alsace a néanmoins participé à la rédaction de nombreux amendements d'orientation par rapport au projet présenté par le Conseil National. Ces amendements ont été approuvés par le CA.
L'élection de la nouvelle direction a permis la reconduction de Christian Rubechi et l'élection nouvelle de Bruno de Butler qui représenteront l'AFPS Alsace au sein du CN.

****

Annexe 3 : Rapports financier 20219/2020

31.- Rapport financiers

Guy Peterschmitt, Trésorier

311.- Les comptes de résultat 2019

Le rapport financier 2019 a été transmis en mai 2019. Il est publié sur le site AFPS Alsace

312.- Les comptes de résultat 2020

Exercice 2020 - Compte de Résultat

RESULTAT DES ACTIVITES COURANTES

Charges				Produits			
Chages courantes				**Produits courants**			
6001000000000	REVERSEMENT COTIS NATIONALES	5 969	5 969	7561000000000	COTISATIONS AFPS ALSACE	9 869	9 869
6256000000000	FRAIS MISSION	305	305	7564000000000	DONS MISSIONS	305	305
6005000000000	FRAIS MANIFESTATION	1 091	1 091	7002000000000	RECETTES MANIFESTATIONS	140	140
6003010000000	IMPORTATION PRODUITS AGRICOLES	26 642	25 898	7001010000000	HUILE D'OLIVE	15 509	27 863
				7001020000000	DATTES	5 903	
				7001030000000	ZAATAR	666	
				7001050000000	SAVONS	878	
6003020000000	IMPORTATION BRODERIE/ ACHAT ATELIER	670		7001060000000	BRODERIES ATELIER	1 846	
6003030000000	IMPORTATION KEFFIEHS	598		7001040000000	KEFFIEHS	369	
6003050000000	IMPORTATIONS ARTISANAT	1 604		7001100000000	RECETTES ARTISANAT	2 693	
6037000000000	VARIATION DE STOCKS	-3 617					
6003040000000	ACHATS LIBRAIRIE	781	781	7001070000000	LIVRES	444	444
6007000000000	FRAIS COURANTS	515	2 989				
6260000000000	FRAIS POSTAUX INTERNET COMMUNICATION	1 213		7001090000000	RECETTES DIVERSES MONETICO	1	1
6004000000000	ACHAT MATERIEL AFPS	35					
6005200000000	EQUIPEMENT AFPS ALSACE	735					
6230000000000	PUBLICITES	306					
6600000000000	FRAIS BANCAIRE	184		7680000000000	Autres produits financiers	143	143
6002020000000	REMBOURSEMENT HONORAIRES CEDH	8 634	8 634				
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**45 666**		**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**		**38 765**
					DEFICIT COURANT COURANT		**6 901**

FINANCEMENT DES AIDES ET COOPERATION

SOUTIENS ET COOPERATION				DONS ET SOUSCRIPTIONS			
6002060000000	COOPERATION BEIT DAJAN	3 000	**10 950**				
6002080000000	COOPERATION AMANI	1 000		7565000000000	DONS AUTRES	14 766	**24 528**
6002090000000	COOPERATION OMAR HAJAJLHE	1 950		7567000000000	SOUSCRIPTION OMAR HALALJE	1 950	
6002100000000	COOPERATION HUMSA AL BAQAI'A	5 000		7568000000000	SOUSCRIPTION HUMSA AL BQAI'A	4 888	
6002030000000	VIREMENT PARRAINAGES ENFANTS	1 917	**1 917**	7566000000000	PARRAINAGES ENFANTS	2 924	
	TOTAL DEPENSES SOUTIEN ET COOPERATION		**12 867**		**TOTAL RECETTES SOUTIEN ET COOPERATION**		**24 528**

	EXCEDENT SOUTIENS ET COOPERATION		**11 661**
	RESULTAT DE L'EXERCICE		**4 760**
	TOTAL DES DEPENSES	70 195	
	TOTAL RODUITS		70 195

Etat de nos dettes

Souscription BDS Alsace : 22 671 + rmbousrsement frais de justice (2274)	24 930
TOTAL DETTES	**24 930**

Etat de nos Créances

Dépenses engagées non payées au 31/12/2020	**181,00**
Commandes en cours (Andines)	9 263
Pic Rignts	8
Recettes non encaissées au 31/2/2020	**2 939,35**
Remboursement d'avance en attente (parrainages)	335
TOTAL CREANCES	**12 727**

Disponibilités en caisse au 31/12/18

CREDIT MUTUEL COMPTE COURANT	6 572
CREDIT MUTUEL ADHESIONS	1 125
CREDIT MUTUEL LIVRET	28 912
BANQUE POPULAIRE COMPTE COURANT	21 859
BANQUE POPULAIRE COMPTE PARRAINAGES	1 171
TOTAL DISPONIBILTES	**59 639**

313.- Le bilan au 31/12/2020

BILAN SYNTHETIQUE

FRANCE PALESTINE ALSACE
Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net		net	N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles					- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I					- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	53 005	65 750
Marchandises	7 451		7 451	3 834	Résultat de l'exercice (bénéfice ou p...	4 760	(12 745)
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	**57 765**	**53 005**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	8 718		8 718	9 524	Dettes		
Autres	9 606		9 606	10 981	Emprunts et dettes assimilées	24 930	22 671
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	59 639		59 639	53 573	Fournisseurs et comptes rattachés	1 702	2 210
Caisse					Autres	1 017	25
TOTAL II	**85 415**		**85 415**	**77 912**	**TOTAL III**	**27 649**	**24 907**
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**85 415**		**85 415**	**77 912**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**85 415**	**77 912**

314.- La révision des comptes

Commission de révision des comptes s'est réunie le 15/04/21 à Mulhouse en présence des réviseurs aux comptes Catherine Koelblen, Nathalie Kern, Marc Muller, du trésorier Guy Peterschmitt et de la présidenteMireille Pelka

Rapport des réviseurs aux comptes

AFPS Alsace – révision de comptes 2020
15/04/21

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'AFPS Alsace, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence du Trésorier de l'association le lundi 15 avril 2020.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2020. Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. Nous avons également vérifié les soldes en banque au 31 décembre 2020.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.
Qu'il nous soit permis de féliciter Monsieur Guy Peterschmitt pour la qualité du travail "accompli et le remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'AFPS Alsace.

Les réviseurs aux comptes

Nathlie Kern Catherine Koelblen Marc Muller

Annexe 4 : Le rapport d'orientation 2020

Présenté par Mireille Pelka,
Présidente de l'AFPS Alsace

Depuis plusieurs années maintenant, chacune de nos Assemblées Générales nous a permis d'avancer dans la construction de notre Association France Palestine Solidarité Alsace qui a pour objet de rassembler des personnes, venues d'horizons divers, attachées aux droits de l'homme et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et c'est autour de la solidarité avec la Palestine que nos chemins se sont croisés parce que nous ne nous résignons pas à voir les droits du peuple de Palestine bafoués.
C'est cette injustice historique, œuvre des politiques colonialistes de plusieurs pays européens, dont la France, qui se perpétue depuis plus de 70 ans, qui nous unit dans un combat pour la liberté et la paix en Palestine et dans le monde entier.

Le printemps 2021 a été lourd de souffrances pour le peuple palestinien.
Mais au-delà de ces dernières agressions violentes, le quotidien de ce peuple, qui vit sous occupation israélienne depuis 1967, est fait d'oppression et de domination. Tous les jours, les Palestiniennes et les Palestiniens, enfants, femmes, hommes, jeunes et vieux, traversent les barrages, se font arrêter dans la rue et subissent des fouilles au corps, parce qu'ils sont Palestiniens. Toutes ces humiliations, ces restrictions de la liberté de circulation, ces restrictions au droit de vivre sont les conséquences des lois, des politiques et des pratiques israéliennes qui n'ont qu'un seul objectif : soumettre un peuple entier.

Depuis 1948 et la Nakba, où 80 % de la population palestinienne est chassée de ses villes et villages et que son identité ne lui est garantie que par son statut de réfugiée parce qu'interdite de retourner sur ses terres, les politiques et lois menées et votées par le gouvernement israélien ont institutionnalisé le régime d'apartheid, clairement défini dans la loi Etat Nation du Peuple Juif, loi fondamentale adoptée par la Knesset le 19 juillet 2018.
Au fil des décennies, Israël a construit, stratégiquement, pièce par pièce, loi par loi, colonie par colonie, ce puzzle appelé, en 2021, la fragmentation du peuple de Palestine. Un peuple divisé géographiquement, juridiquement et politiquement pour empêcher les rencontres, le vivre ensemble, l'unité et l'exercice des droits collectifs.
Que ce soit en Israël, dans la bande de Gaza ou en Cisjordanie occupée, l'objectif d'Israël est le même : transférer la population palestinienne indigène, où qu'elle vive, et la remplacer par une population juive israélienne.
Ce qui se passe aujourd'hui, dans les quartiers de Sheikh Jarrah ou encore de Silwan, à Jérusalem Est n'est qu'un exemple de la politique d'apartheid mise en place par Israël depuis des décennies. Apartheid, perpétrée dans les territoires occupés, pour user et chasser la population. Apartheid encore, perpétrée en Israël, contre les citoyens israéliens non juifs. Pour exemple, et sans chercher plus loin, le village « non reconnu » d'Al Arakib, dans le Néguev, qui le 2 juin 2021 a été détruit pour la 188ème fois. Quant à Gaza, l'impitoyable Etat d'Israël a piégé toute sa population dans un véritable camp de concentration.

Depuis 73 ans, la communauté internationale soutient Israël dans ses politiques extrémistes et lui permet de commettre ses crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'encontre du peuple palestinien, tout en lui garantissant une totale impunité.
Mais en ce mois de mai 2021, le soulèvement massif contre le régime israélien de domination et d'oppression, a remis au premier plan des débats la lutte du peuple palestinien pour son indépendance, lutte contre le colonialisme, lutte contre l'apartheid.

Nous, qui ne nous résignons pas à voir les droits du peuple de Palestine bafoués, comment pouvons-nous participer à cette lutte, quel rôle avons-nous à jouer, quelles missions sont les nôtres ?

C'est en tant que citoyens français et citoyens européens que nous devons agir en France et en Europe, avec les organisations de solidarité avec la Palestine en Alsace, en France et dans les autres pays européens, pour faire cesser la complicité du gouvernement français et des instances de l'Union Européenne avec le régime d'apartheid, d'occupation et de colonisation d'Israël.

La déclaration Universelle des Droits de l'Homme, l'ensemble des textes fondant le droit international, ainsi que l'ensemble des résolutions de l'ONU concernant la Palestine, constituent le socle et le point d'appui fondamental pour développer notre action.
Il découle de l'ensemble de ces textes le droit à l'autodétermination de tous les Palestiniens, en particulier le droit au retour des réfugiés.

D'autre part, l'existence de l'Etat Palestinien est un fait attesté par La proclamation d'indépendance de la Palestine faite en 1988 par l'OLP, avec pour frontières la ligne verte de 1949 et Jérusalem Est comme capitale. Cette proclamation a abouti à la constitution progressive de l'Etat palestinien qui aujourd'hui, vit sous la contrainte de l'occupation israélienne. Cet Etat a été admis en 2012 au sein de l'ONU comme Etat observateur et exerce ses prérogatives au sein des principales organisations de l'ONU. Il a été reconnu par 139 pays dans le monde, regroupant plus de 85 % de la population mondiale.

La fin de l'occupation, qui implique le retrait total des troupes israéliennes du territoire de l'Etat palestinien, la levée totale du siège de Gaza sont les conditions absolues et nécessaires pour que cet Etat puisse exercer sa souveraineté sur son territoire.

41.- Les principes de notre soutien au peuple palestinien

► Nous soutenons les combats des Palestiniens dans la lutte pour leur autodétermination, pour exercer leur droit à vivre sur leur terre, étudier, travailler, se développer et circuler librement quelle que soit la perspective politique.
► Nous ne nous substituons pas aux Palestiniens dans l'élaboration de leurs choix politiques Nous respectons les décisions prises par l'OLP représentant du peuple palestinien.
► Nous exigeons la fin de l'occupation des territoires conquis en 1967 conformément à la résolution 242 de l'ONU, incluant la levée du siège de Gaza et demandons que justice soit rendue aux réfugiés palestiniens par l'application de la résolution 194 de l'ONU.
► Nous soutenons le combat des citoyens israéliens, quelle que soit leur origine, qui luttent contre le régime d'apartheid en Israël, pour l'égalité des droits civils et politiques dans un État de tous ses citoyens, en particulier contre la loi État Nation du Peuple Juif.
► Nous exigeons le respect du droit international et l'arrêt de la colonisation et demandons des sanctions contre l'État d'Israël, et notamment la suspension de l'accord d'association UE / Israël, tant qu'il viole les Droits de l'Homme et le droit international.
► Nous soutenons la résistance populaire et le combat quotidien des Palestiniens pour résister et exister.

42.- Les principes de notre action en France

► C'est par nos actions militantes et les événements que nous organisons, par l'action de tous nos adhérents, que nous mobilisons l'opinion publique pour les droits des Palestiniens. Cette mobilisation de terrain vise à faire comprendre l'injustice subie par le peuple palestinien, à faire connaître la force de sa résistance et de sa culture, mais également à fournir les clés de compréhension de la situation politique.
► Nous nous adressons à tous les responsables politiques pour les informer et faire valoir nos positions et entretenons des liens avec les élus locaux.
► Nous intervenons également au niveau européen, auprès des parlementaires et des autres institutions de l'Union européenne, en particulier auprès de la Délégation Palestine et de la sous-commission des Droits de l'Homme du Parlement européen.
► Nous affirmons que la « question israélo-palestinienne » est un conflit colonial qui doit se régler sur les bases du droit international, dans un combat qui porte des valeurs universelles. Nous nous adressons à la société française dans ses diversités, et développons des approches faites du respect de l'Autre, de ses convictions et de son cheminement, tout en restant toujours clairs sur nos principes et nos approches politiques.

43.- Des alliances pour élargir le mouvement de solidarité

Les alliances que nous développons avec d'autres partenaires sont essentielles pour atteindre nos objectifs politiques. Cela concerne des partis, des syndicats, des associations de défense des droits humains et de solidarité, des ONG engagées dans des actions en Palestine, qui se retrouvent dans une commune exigence du droit, de la justice et de la paix. Nous prenons en compte et respectons les spécificités de nos partenaires, dont l'objet est souvent plus large que le nôtre.
C'est dans ce cadre que nous sommes actifs au sein de la Plateforme Alsacienne pour la Palestine, créée le 9 juin 2018. Cette Plateforme compte aujourd'hui dix associations et un membre observateur.

44.- Notre champ d'intervention

Notre objet, et donc notre légitimité, c'est la solidarité avec le peuple palestinien. Nous intervenons en dehors de toute affiliation politique, religieuse ou syndicale.

45.- Nous agissons pour le respect du droit

► Nous demandons le respect du droit international par le retrait immédiat des troupes d'occupation et l'arrêt de la colonisation.

► Nous demandons la reconnaissance immédiate par la France de l'État de Palestine tel qu'il a été proclamé par l'OLP en 1988, et tel qu'il a été admis au sein de l'ONU par son assemblée générale en 2012 comme Etat observateur, sur l'ensemble des territoires occupés en 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

► Nous défendons le droit au retour des réfugiés palestiniens, qu'ils vivent aujourd'hui en Cisjordanie, dans la bande de Gaza ou dans les pays limitrophes.

► Nous exigeons la levée du blocus de Gaza et le soutien à sa population qui est une bataille d'une importance majeure pour l'unité du peuple palestinien et ses droits fondamentaux y compris le droit à la libre circulation.

► Nous menons la lutte contre l'apartheid institué par la loi Etat Nation du peuple Juif, pour l'égalité des droits de tous les citoyens, dans les territoires occupés et en Israël.

Ce sont les conditions sine qua non pour que le peuple palestinien puisse inventer son avenir aux côtés du peuple israélien, un avenir qui devra aussi être construit sur les multiples relations que ces deux peuples établiront, en toute égalité, pour que la paix soit durable.

46.- Nos campagnes et nos moyens d'action

Nos campagnes peuvent être résumées en cinq points principaux :

► **La campagne BDS** est un de nos principaux moyens d'action et un outil majeur pour la réalisation de nos objectifs politiques.
Afin que le message porté par ces actions soit compris par le public auquel nous nous adressons, nos actions sont en lien avec la colonisation, l'occupation, la politique d'apartheid instaurée vis-à-vis du peuple palestinien. Elles se déclinent en campagnes spécifiques pour mobiliser concrètement l'opinion publique française sur des objectifs précis qui sont :

- ✓ L'exigence de l'interdiction des produits des colonies.
- ✓ Le boycott de produits phares comme les dattes israéliennes.
- ✓ L'arrêt de toute implication des entreprises dans la colonisation israélienne (banques, transports publics, tourisme, etc.).
- ✓ L'arrêt de la coopération militaire et sécuritaire de la France avec Israël et l'exclusion des entreprises et administrations militaires israéliennes du programme européen Horizon Europe, successeur du programme Horizon 2020.
- ✓ La suspension de l'accord d'association UE-Israël, notre revendication fondamentale.

► **La campagne contre l'apartheid et pour l'égalité des droits.**
La loi sur l'État Nation du Peuple Juif a inscrit dans les fondements juridiques constitutionnels d'Israël sa domination et son oppression institutionnalisées sur le peuple palestinien. L'apartheid s'en trouve ainsi renforcé.
À travers une campagne d'information spécifique, nous continuerons de dénoncer cette politique d'apartheid, ainsi que le processus continu de dépossession du peuple palestinien qui l'accompagne, et les atteintes aux droits et à la dignité subies par les Palestiniens dans tous les domaines : liberté de circulation, liberté d'expression, santé, éducation, culture, développement économique.
Au-delà de la dénonciation politique, nous chercherons à faire partager le caractère profondément humain et universel de ces revendications.

► **La campagne pour la libération des prisonniers politiques palestiniens.**
L'accroissement de la répression et des arrestations, la dégradation des conditions de détention, le caractère inacceptable de la détention administrative devenue un outil courant de répression, l'emprisonnement systématisé de mineurs, les recours à la torture qui se multiplient, sont révélateurs d'une politique israélienne qui ignore délibérément les droits les plus élémentaires du peuple palestinien. Nous ciblons notre campagne sur la question de l'arrestation des enfants palestiniens, avec comme outil l'exposition sur l'enfance en Palestine, élaborée par la Plateforme Alsacienne pour la Palestine.

► **La campagne concernant les Français et les binationaux dans l'armée d'occupation.**

➔ Le nombre de Français et Franco-israéliens servant dans l'armée d'occupation israélienne dépasse largement les 4.000 soldats et représente plus de 2 % des effectifs de cette armée. Ce contingent comprend à la fois des volontaires qui n'ont que la citoyenneté française et des binationaux, en service militaire obligatoire ou membres de l'armée de métier. Ils participent à toutes les exactions contre le peuple de Palestine, en territoires occupés, à Jérusalem Est et à Gaza.
Notre campagne dirigée vers les élus politiques vise toutes dispositions qui permettront d'interdire en France la propagande, la collecte de dons et l'organisation de filières destinées à soutenir cette activité.

➔ Dans les colonies vivent de nombreux Français. Leur participation à l'acte de colonisation et d'apartheid, qualifié de crimes de guerre et/ou de crimes contre l'humanité par l'ensemble des textes fondant le droit international, est effective.
Ces Français et binationaux, ayant comme résidence effective la France, telle que la définit la Cour Internationale de Justice, bénéficient sur notre territoire, des mêmes droits que les autres citoyens français. Ils peuvent notamment voter et devenir fonctionnaires.

Nous interpellons nos élus politiques à leur sujet pour qu'ils soient jugés et sanctionnés pour leur participation à des actes illégaux et demandons qu'ils soient déchus de leurs droits civiques afin de ne pouvoir contribuer à faire élire un représentant qui porte un soutien à leurs activités criminelles jusqu'au sein de l'Assemblée Nationale.

► **Les programmes de coopération.**
C'est un volet très important de notre activité. Qu'ils soient ponctuels ou qu'ils fassent l'objet d'une planification sur plusieurs années, nos programmes de coopération contribuent à l'élargissement de nos contacts palestiniens et sont intégrés dans chacune de nos missions. Grâce à notre partenaire, nous intervenons toujours, dans des secteurs intensément soumis à la pression coloniale israélienne et notre aide n'est pas seulement matérielle mais participe à la politique de résistance des Palestiniens.
Une conférence inter départementale, sur la région du Grand Est, est en voie d'organisation pour la fin du mois de septembre. Elle concernera le vaste programme de coopération d'installation de citernes de récupération d'eau de pluie dans le village de Beit Dajan.

► **L'organisation de nos missions.**
Nous continuerons à organiser nos missions, dès que les conditions sanitaires nous le permettront. Elles sont un important moyen de sensibilisation de nouvelles forces, de connaissance du terrain pour nos adhérents, nos partenaires, et un critère d'implication des élus locaux. Nous développerons l'organisation de missions en direction de la jeunesse.

Nous participons et soutenons, avec nos moyens et nos forces en présence aux campagnes lancées par l'AFPS nationale.

47.- Nos projets

Axés sur l'éducation populaire et la culture, ils donnent un contenu concret à notre solidarité et sont un outil de sensibilisation et de mobilisation. Ils permettent également d'impliquer les collectivités locales.

► L'exposition de la Plateforme Alsacienne pour la Palestine consacrée à la problématique de l'enfance en Palestine est proposée aux collectivités locales alsaciennes.

► L'organisation de conférences sur des sujets divers, destinées à un large public, pour informer sur la situation du peuple de Palestine et proposer l'adhésion à l'association reste un élément essentiel de notre activité.

► La formule des journées « formation / action », concrétisées par une action de boycott ou de distribution de tracts, nous permet d'informer nos adhérents et sympathisants sur les questions de BDS.

► Les cinémas alsaciens, les centres sociaux-culturels sont interpellés dans le cadre de projections de films avec présence du réalisateur et / ou animation de l'AFPS, pour toucher le public sensibilisé à la cause palestinienne.

► La diffusion de produits palestiniens est un élément et un outil essentiel de notre militantisme. C'est à travers une bouteille d'huile d'olive, une boite de dattes, ou encore une broderie ou une céramique palestinienne que nous abordons les conditions de vie et le quotidien des Palestiniens avec les visiteurs des manifestations auxquelles nous participons.
Nous continuerons également à développer nos points de vente de produits palestiniens, ainsi que les ventes à domicile, chez nos militants, à certaines périodes de l'année, notamment avant les fêtes de fin d'année.

48.-Le développement de notre association

A partir de 2000 les Palestiniens se soulèvent pour la deuxième fois contre Israël et c'est la seconde Intifada et la bataille de Jénine en 2002, pendant laquelle le camp de réfugiés de Jénine et la résistance palestinienne résistent onze jours durant à l'armée d'occupation. Sharon décida alors de détruire le camp pour y pénétrer et l'aplanit au bulldozer. C'est au même moment qu'une poignée de femmes et d'hommes, déterminés à faire connaître les droits du peuple de Palestine et à défendre sa cause a créé l'AFPS en Alsace.

Au bout de presque 20 années de lutte, nous sommes aujourd'hui 163 à nous rassembler et à travailler pour que cesse l'occupation de la terre de Palestine, pour le respect du droit international, pour la Reconnaissance de l'Etat palestinien par notre gouvernement. 163 adhérents et plus de 1 000 correspondants mail, voilà un atout majeur.

Mais ce n'est pas suffisant pour sensibiliser l'opinion public et les élus, à cette question palestinienne qui nous a rassemblés, surtout face au mutisme chronique des grands médias. Ainsi nous sommes face à deux enjeux fondamentaux : celui du développement de notre association et celui de la communication au sein de l'AFPS.

► **L'enjeu du développement et du renouvellement de l'AFPS est primordial.**

- ✓ La rajeunir et toucher la jeune génération, en dirigeant nos actions vers les lieux où se trouvent les jeunes, notamment les universités, les maisons de quartier ou les établissements scolaires, est un critère de pérennité.
- ✓ Proposer l'information, l'explication sur la question israélo/palestinienne, proposer l'adhésion, où que nous soyons, quel que soit l'événement auquel nous participons est un gage du renforcement et un critère d'efficacité.

Plus nous serons nombreux, plus nous crierons fort, plus on nous entendra et on nous écoutera, plus nous pourrons porter haut la cause du peuple palestinien.

► **L'enjeu du développement donne au terme « Communication » un écho particulier.**
L'équipe sortante a commencé un travail sur la dynamique de communication de l'AFPS Alsace. Le témoin sera remis au CA élu ce soir. Gros chantier, lourde tâche, longue réflexion. Il ne s'agit ni d'improviser, ni de se hâter. Il ne faut pas se tromper.
Aujourd'hui, notre communication repose sur trois principes : la communication avec les adhérents, les contacts humains, et la communication par courrier et par internet.

➔ **La communication avec les adhérents.**
Les adhérents sont, vous êtes, la colonne vertébrale de l'association.
Le prochain CA aura pour mission de mettre en place un forum AFPS Alsace dédié aux adhérents.

➔ **Les contacts humains sont notre priorité.**
C'est la clef de voûte du développement de notre association. C'est l'organisation de manifestations et la participation à des événements publics divers (stands, conférences, distributions de tracts…etc) qui en sont la dynamique.

➔ **La communication par courrier et télécommunication, quant à elle, repose sur quatre axes.**

- ✓ **La communication avec les correspondants AFPS Alsace.**

Il s'agit d'un public sensible à la question palestinienne qui, à travers les adresses mails qu'il nous a confiées, reçoit des informations sur l'actualité.
Les correspondants de l'AFPS Alsace ne sont pas des adhérents. Mais cette liste de correspondants est souvent une entrée pour adhérer à notre association. C'est donc un outil essentiel de notre développement.
Nous appelons tous les militants, tous les adhérents de l'AFPS Alsace à travailler à l'extension de cette liste par la collecte de nouvelles adresses électroniques.
Notre objectif : passer de 1 000 correspondants aujourd'hui à 2 000 d'ici 5 ans.

- ✓ **La communication avec les élus politiques.**

Outre les points d'actualité soumis aux élus et, parfois, les rencontres concernant des sujets précis, nous avons mis en place une « Lettre aux élus », diffusée trimestriellement aux parlementaires alsaciens ainsi qu'aux parlementaires de la Délégation Palestine et de la sous-commission des Droits de l'Homme de l'Union Européenne. Malgré nos difficultés à nous faire entendre par eux, les élus politiques constituent pour l'association une cible de choix et des interlocuteurs incontournables.

- ✓ **La communication avec le « Grand public ».**

Nous disposons aujourd'hui de trois outils que vous connaissez certainement. Tous trois représentent une grande partie de la dynamique de travail entreprise par l'équipe sortante. Il nous faut les développer et les coordonner pour leur donner toute leur efficacité.

1. **Le site AFPS Alsace :** Depuis janvier 2017, l'AFPS Alsace dispose d'un site. Le prochain CA aura pour mission de moderniser ce site afin d'en permettre l'accès à de nouveaux outils de communication.
2. **La page FaceBook :** Parallèlement à la création du site internet, l'AFPS Alsace a développé une page Face Book qui nous permet de véhiculer l'information au-delà du cercle habituel et contribue de manière importante à la notoriété de notre association.
3. **Le compte twitter :** il s'adresse à un public spécifique. C'est un outil privilégié par les journalistes et les politiques.

Planification et budgétisation de nos actions de communication sont nécessaires. La communication ne doit grever ni le budget de l'association, ni le temps des bénévoles qui s'y consacrent. Il s'agit de mener des opérations de communication efficaces et mémorables avec le peu de moyens qui sont les nôtres. Donner un ordre de priorité à nos objectifs en est une condition pour élargir notre influence.
Faire prévaloir le bon sens et la cohérence dans le message, dans les messages, est primordial pour un développement harmonieux au sein de l'AFPS Alsace.
Notre communication doit coller à notre ADN, aux fondamentaux qui sont les nôtres, à un fonctionnement qui est propre à l'AFPS Alsace. Les dirigeants sont donc au premier plan de toute stratégie de communication, issue d'une réflexion collective, qui doit correspondre à notre réalité.

Annexe 5 : Election du Conseil d'Administration